

Les infirmières de jour tirées au sort pour la nuit au CHU



Inquiètes, des infirmières de jour se sont rassemblées dans le hall du CHU Côte de Nacre, hier matin.

Hier, à Caen, à l'appel des syndicats quelques dizaines de salariés se sont rassemblées dans le hall de Côte de Nacre en signe de protestation.

Questions-réponses

Pourquoi le CHU de Caen tire au sort les infirmiers et infirmières de jour pour travailler la nuit ?

Le centre hospitalier de Caen (1 200 infirmiers) emploie cette méthode dans les différents services pour compléter « le pool de nuit ». Il est confronté à un manque d'infirmiers et d'infirmières. Et les volontaires ne sont pas assez nombreux parmi les salariés travaillant le jour. La méthode inquiète les salariées de jour, pour certaines affectées d'office durant un mois. À l'appel des syndicats CGT, CFDT, FO, Unsa, Sud et CFTC, quelques dizaines d'entre elles se sont réunies dans le hall de Côte de Nacre, hier matin.

Dans quelles conditions les infirmières de jour sont affectées la nuit ?

L'inquiétude la plus forte : se retrouver seules dans un service qu'elles ne connaissent pas. Vanessa, 27 ans, diplômée fin 2007, avait été tirée au sort pour travailler en juillet dernier. Elle n'avait exercé qu'au service dermatologie du CHR. « Ça a été le stress durant un mois, raconte-elle. Ça changeait de service tous les soirs. » Une collègue plus ancienne cite un autre exemple : « En pédiatrie, une infirmière a été désignée avant-hier pour prendre son poste lundi soir, en onco-hématologie, là où sont soignés des enfants atteints de leucémie. »

Peuvent-elles dire non ?

Les infirmières de jour, non volontaires et tirées au sort, ne peuvent pas refuser cette affectation temporaire. « C'est la servitude du métier », indique Patrick Guy, secrétaire général du CHU. Les syndicats estiment que « la direction ne tient pas compte de l'aptitude des intéressées au travail de nuit, de leurs contraintes familiales, de la formation nécessaire pour connaître le fonctionnement des services, les pathologies, le matériel... »

Pourquoi n'y a-t-il pas plus de recrutements ?

Selon la direction, il y en a eu 170 en 2008 et 97 en toute fin d'année. Mais cela ne suffit pas « pour combler tous les retards » face aux départs enregistrés. « Aujourd'hui, précise le secrétaire général, nous avons un déficit total de 30 postes d'infirmiers par rapport à nos effectifs courants. Nous n'avons pas pu remettre à niveau notre pool de nuit. » Les syndicats avancent une raison : « La dégradation des conditions de travail de nuit. »

Hier après-midi, direction, syndicats et délégation d'infirmières se sont assis autour d'une table. Qu'est-il décidé ?

La direction a, semble-t-il, voulu rassurer. Selon elle, le recrutement va se poursuivre ; la mobilité jour-nuit sera organisée au sein même des services ; les formations nécessaires seront renforcées et un tutorat existera pour prendre en charge ces postes de nuit. « Il s'agit de trouver un mode opératoire pérenne, même s'il y aura toujours des exceptions pour compléter les services. »